

Brissac-Quincé

Molière et son « Mariage forcé » présenté aux élèves

Lundi dernier, la commission culture de la municipalité avait invité la compagnie Didiscalies pour présenter une pièce de Molière aux adolescents scolarisés dans la commune.

Les élèves du collège de l'Aubance et la Maison familiale ont assisté à une des deux représentations. La pièce jouée était « Le Mariage forcé », une comédie jouée et chantée a cappella sur une musique créée par Marc-Antoine Charpentier. Cette pièce a été choisie par la compagnie « parce

qu'elle regroupe plusieurs éléments typiques de Molière tels la farce, le rire, la bastonnade et aussi reflète l'atmosphère des pièces du XVII^e avec les intermèdes de jongleries et d'acrobaties... » explique la scénographe Chloé Mayoux lors de l'échange avec les élèves à la fin de la pièce.

Cette représentation a été, pour les jeunes, une manière agréable de découvrir ou de redécouvrir ce grand écrivain.



La compagnie Didiscalies jouait le mariage forcé de Molière pour les scolaires